

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 12 au dimanche 18 février 2024



POLICE
RIVIERA

261 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

93 interventions



SDIS
RIVIERA

13 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



La Tour-de-Peilz



14.02.2024 – 1640 : activité accessoire au volant

Un automobiliste qui circule tout en manipulant son téléphone portable est intercepté à la route de Saint-Maurice et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Montreux



14.02.2024 – 1350 : conduite dangereuse

Un motocycliste est intercepté à l'avenue des Alpes, après avoir fait usage de ses indicateurs de direction de manière aléatoire tout en zigzagant sur la chaussée. L'intéressé est soumis à un test de dépistage de stupéfiants qui s'avère négatif. Il est néanmoins dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière après avoir été sensibilisé à son comportement dangereux.

17.02.2024 – 0135 : troubles à l'ordre public

Un homme aviné hurle, insulte et menace des policiers en intervention sur la Grand-Rue. Au vu de son attitude virulente et peu coopérative, il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Avant d'être relaxé, il est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Durant le weekend du 16 au 18 février, trois automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à l'avenue Claude-Nobs et à l'avenue du Lac à Clarens. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente.



Veytaux



15.02.2024 – 2315 : véhicule à plaques étrangères non-conforme

Un automobiliste dont la voiture présente plusieurs défauts est intercepté à l'avenue de Chillon. Le véhicule ne remplissant pas les conditions sécuritaires requises pour circuler (freins, pneus usés, phares défectueux, perte d'hydrocarbure, etc.), il est acheminé au poste de police, où il est pris en charge par un service de dépannage. Son détenteur est dénoncé à l'autorité compétente.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
12.02.24	La Tour-de-Peilz, Route Saint-Maurice	60 km/h	108 km/h	*	20	*
13.02.24	St-Légier-La Chiésaz, Route d'Hauteville	50 km/h	82 km/h	*	81	*
15.02.24	La Tour-de-Peilz, Route de Blonay	60 km/h	71 km/h	*	8	*
17.02.24	Jongny, Route Châtel-St-Denis	50 km/h	75 km/h	*	53	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	27'328	25	12	0.135 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	16'987	3	0	0.018 %